

Discours de rentrée d'ESS France – Jérôme Saddier – lundi 11 septembre 2023

(seul le prononcé fait foi)

Bonjour à tous et merci en particulier à nos amis d'Aéma Groupe. On vient de renouveler avec le groupe Aéma, la convention qui soutient ESS France et j'en suis évidemment fort heureux.

C'est maintenant la 3ème année consécutive que nous organisons cet événement de rentrée dans ces locaux qui s'y prêtent et qui ont connu d'ailleurs quelques grands événements de l'économie sociale et solidaire. Je suis très heureux d'ouvrir cette rentrée dite politique d'ESS France en présence d'Olivia Grégoire, notre nouvelle -et ancienne- ministre. Nous sommes très heureux de prolonger une façon de travailler ensemble qui est empreint de confiance, de conviction commune, sans aucun doute. Nous sommes impatients de passer aux actes dans une configuration un peu différente mais à laquelle nous allons évidemment s'adapter les uns et les autres.

C'est sans doute la dernière fois que je fais cette rentrée politique. Mon mandat prendra fin en juin prochain pour ESS France mais je serais très content que cela coïncide avec l'anniversaire des 10 ans de la loi ESS de 2014, puisque nous ferons les 12 et 13 juin 2024 un grand Congrès, qui montrera le dynamisme de l'ESS. Nous avons décidé jusque-là – jusqu'en juin 2024-, d'avoir un fil rouge de nos actions de plaidoyer et de nos actions plus généralement, autour du pouvoir transformateur de l'ESS.

Pourquoi parler de « pouvoir transformateur » de l'ESS ?

- Tout d'abord parce que ses origines sociales, philosophiques et religieuses convergent pour forger cette racine commune qui consiste à donner corps à l'émancipation économique de la société civile organisée et du mouvement social pour une part significative de ses conquêtes.
- Notre **modèle social républicain** est souvent l'illustration de ces conquêtes pour créer ou protéger le commun, pour ouvrir de nouveaux chemins :
 - Les mutuelles de santé : pour lutter contre la misère, pour soustraire la santé et la protection sociale du paternalisme patronal ou religieux
 - Les banques coopératives : pour permettre à chacun d'accéder au crédit quand les banques ne s'intéressaient qu'aux grandes familles, au négoce et à l'industrie
 - Les assurances mutualistes : pour permettre aux « clientèles non rentables ou trop risquées » de se protéger contre les accidents ou l'incendie
 - Les entreprises d'insertion : pour sortir les plus éloignés de l'emploi de l'économie informelle, du chômage et de la précarité
 - La prise en charge du médico-social par les associations et les fondations : pour soulager les familles mais surtout pour être sûr qu'aucune logique lucrative ne prenne le pas sur la considération de la dignité de chaque être humain y compris et surtout les plus vulnérables
 - Les SCOP et CAE : pour permettre à chaque salarié de décider de la feuille de route de son entreprise et en cela remettre en cause les logiques de subordination inhérentes au salariat
 - L'éducation populaire : pour diffuser la connaissance et favoriser l'émancipation au-delà de l'école.

C'est ainsi que le triptyque républicain s'incarne dans l'ESS : liberté de s'associer pour agir, égalité entre les parties prenantes pour décider et posséder, fraternité de l'action collective et des finalités.

Pourquoi l'ESS a-t-elle pu réaliser et incarner ces conquêtes ?

Elle doit largement ces conquêtes à l'engagement militant et collectif, mais aussi à des règles spécifiques dans l'organisation de ses activités (ses statuts, donc) qu'il ne s'agit en aucun cas d'oublier ni de brader.

C'est ainsi que nous avons dans l'ESS un autre rapport à la plupart des déterminants de l'action économique :

- Un autre rapport la propriété : dans l'ESS, nous favorisons et protégeons la propriété collective et indivisible. Ce que nous produisons profite à tous et n'appartient à personne ou à tous ; le partage équitable de la valeur est donc la règle, même si cela est perfectible avec l'ensemble des parties prenantes.
- Un autre rapport à la prise de décision : l'ESS participe de la vitalité démocratique de notre pays car elle favorise la citoyenneté économique et plus généralement les formes d'engagement démocratique.
- Un autre rapport au territoire : le territoire n'est pas un bassin de vie où se servir, mais bien un territoire à servir et dans lequel exercer sa responsabilité aussi bien en tant qu'individu qu'entreprise.
- Un autre rapport à l'innovation : depuis les premiers exemples d'activités solidaires datant de l'Antiquité, l'ESS a su transformer la société grâce à sa force d'innovation sociale, imaginée par le collectif, incarnée dans de nouvelles activités ou par de nouveaux métiers.

- Un autre rapport à la lucrativité : comme dans toutes les activités économiques, il ne s'agit pas de perdre de l'argent ; l'ESS recherche en permanence la rentabilité de ses activités mais elle n'a pas à raisonner prioritairement en termes de rémunération du capital ; elle incarne volontiers une forme de performance mais elle l'a depuis longtemps élargie à des considérations dictées par l'objet social des entreprises et, souvent par l'intérêt général.
- Un autre rapport aux besoins réels et à la consommation : nos organisations rejettent la marchandisation et agissent pour soustraire certaines activités humaines de la logique d'accumulation du capital en remettant les aspirations populaires au cœur des décisions ; elles encouragent les comportements responsables et permettent à des territoires ou à des populations d'accéder à des biens et services qui, sinon, seraient trop éloignés ou trop chers.
- Un autre rapport au temps : l'ESS est naturellement tournée vers le temps long, vers le capital patient ; elle est aussi de ce fait une force de tempérance et de sobriété face à l'hubris du capital prédateur de la nature et des hommes.

Ce que je viens d'énumérer n'est pas que du droit. Pas toujours. Tout n'est pas dans l'article 1 de la loi de 2014 ni dans les lois qui régissent les organisations et entreprises de l'ESS. Pour quelques raisons simples : au-delà de la loi, ce que nous faisons au profit de la société, de l'environnement, de la démocratie, c'est d'abord le produit de notre liberté sans cesse renouvelée et pas d'une injonction de quelque nature qu'elle soit (en cela nous sommes collectivement des entrepreneurs sociaux) ; c'est le résultat de nos engagements collectifs (nous ne croyons pas à la figure du dirigeant providentiel) ; c'est la force inépuisable de la citoyenneté en action (nous ne croyons pas que c'est le capital qui fait avancer le monde, d'où notre volonté de le tenir à distance).

C'est pourquoi l'obsession de quelques esprits isolés qui s'acharnent à vouloir saboter le travail de définition et de rassemblement permis par l'article 1 de la loi de 2014 autour de ces principes me semble assez pathétique :

- On peut toujours s'épuiser dans des débats stériles à n'en plus finir sur ce qu'est l'ESS : ce n'est pas notre vision à ESS France où nous préférons l'action, et c'est un débat tranché non seulement pas le Législateur mais aussi par les acteurs de l'ESS à la quasi-unanimité.
- A ESS France, nous voulons rassembler, fédérer, accueillir de nouveaux réseaux pour faire grandir l'ESS ; nous ne prétendons pas juger et encore moins exclure sur la base de positions peu sérieuses, de la part d'acteurs peu exemplaires aux méthodes très contestables.
- Nous, nous sommes au travail quand d'autres semblent découvrir le vertige des réseaux sociaux : renforcement des missions des CRESS, développement des PTCE, travail de prospective sur les filières d'avenir pour l'ESS, travaux d'intégration à France 2030, débat de fond sur la non-lucrativité, évaluation de l'agrément ESUS, engagement pour la reconnaissance européenne et internationale de l'ESS, création d'une union du réemploi solidaire pour peser plus fortement dans les dispositifs d'économie circulaire...

Un collectif comme ESS France n'est pas toujours des plus faciles à animer. Nous sommes divers par nos statuts, motivations, activités, histoires... Mais nous avons décidé ensemble de privilégier le collectif, le rassemblement, le débat sans agressivité pour trouver les convergences. Nous l'avons fait, et nous le ferons encore. Nous sommes loyaux les uns aux autres. Et c'est ainsi que nous pourrions nous donner des objectifs nouveaux et connaître des fiertés partagées.

Alors il nous faut entretenir ce pouvoir transformateur, car il y a bien des choses à faire, souvent bien plus grandes que nous.

Mais comment aller plus loin ?

Il y a un préalable : avoir des objectifs précis. Une condition : avoir un récit engageant qui emporte des mots clairs pour gagner la bataille des idées. Une ligne à la hauteur des enjeux posés par cette économie politique qu'est l'ESS : la clarté sur ce que nous sommes et l'opposition à tout floutage des identités, qui à être tranchants.

Aujourd'hui, le capitalisme et ses oligarques mettent en péril nos écosystèmes et menacent nos libertés. Et l'économie conventionnelle fondée sur l'exploitation sans limite des ressources humaines et naturelles pour assouvir la marche sans fin à la croissance économique, a démontré son insoutenabilité.

Bien sûr, et fort heureusement, le monde de l'entreprise évolue. Sous la contrainte sociale parfois, celle des jeunes générations souvent, celle des politiques publiques encore trop rarement malheureusement. Alors il faut débattre, inspirer, et même travailler ensemble pour que l'ensemble de l'économie aille dans le bon sens : celui de la durabilité et de la soutenabilité.

Mais nous ne devons pas attendre car l'ESS a la force, l'inspiration et les moyens d'agir plus grand. Pour être au rendez-vous des grands enjeux de notre temps. Elle doit avoir sa place dans les politiques d'intérêt général comme elle doit être considérée un ensemble d'acteurs légitimes et nécessaires au développement économique et social.

Pour cela, nous devons mobiliser nos forces et nos moyens, constituer un écosystème cohérent, mobiliser des capacités d'investissement importantes. Oser les alliances entre nous, sortir de nos « couloirs de nage » respectifs et de nos zones de confort. Et dépasser nos propres limites : la dispersion, l'inhibition, les capacités financières et technologiques. Certaines peuvent être levées par la puissance publique à la faveur des grands plans annoncés comme France 2030, d'autres par les acteurs eux-mêmes à condition de faire ensemble.

Mais il s'agit d'être conquérants car nous avons plus que jamais notre place dans le progrès de notre pays. Car ni l'Etat ni le capitalisme ne peuvent ni ne doivent tout faire. Nous agissons aux limites de l'Etat et du marché, comme nous pouvons prolonger ou régénérer les services publics. Nous défrichons de nouveaux terrains, comme nous devons influencer sur la régulation publique. Nous innovons, comme nous créons souvent les conditions d'un changement systémique.

Pour toutes ces raisons, l'ESS incarne un pouvoir transformateur important, et elle démontre qu'un autre avenir est possible.

L'ESS a besoin de revendiquer ce pouvoir transformateur, et de démontrer ses multiples facteurs de performance (économique mais aussi sociale, territoriale, environnementale, démocratique...) : c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces différents facteurs de performance doivent se mesurer prioritairement par des outils spécifiques et le moins standardisés possible. Il nous faut, parmi les entreprises de l'ESS, des pionniers de la comptabilité alternative, et parmi nos chercheurs les inventeurs d'un outil de mesure de notre utilité sociale qui ne soit pas pré-formaté par et pour des cabinets de conseil.

Que peut-elle faire demain ?

L'ESS ne peut pas se contenter de sa place actuelle, de constituer une sympathique alternative au capitalisme : assumons le fait qu'une société où il y a plus d'ESS est une société potentiellement plus démocratique, plus juste, mieux préparée pour affronter et enrayer le dérèglement climatique. Une « société de la prévenance » comme dirait Pascal Michard.

Nous devons aussi assumer le choc des modèles et non pas laisser diluer le nôtre : marchandisation de la santé, abandon et maltraitance des personnes âgées, et maintenant le scandale des crèches privées... l'impasse que représentent les modèles lucratifs dans les activités sociales est maintenant documentée, établie et expérimentée, il faut reprendre le terrain perdu et s'organiser pour ce faire.

Nous ne manquons pas d'enjeux à relever pour lesquels nous avons des forces et des compétences ; j'en retiendrai trois principaux secteurs qui pourraient constituer nos « nouvelles frontières » collectives, qu'il faudrait placer « sous contrôle citoyen » et soustraire à la recherche de profit qui est indissociable du « moins disant » :

- L'alimentation : que ce soit pour des raisons sanitaires ou pour lutter contre la précarité, nous pouvons mobiliser nos coopératives agricoles, nos acteurs de la distribution et nos mutuelles peuvent créer la « sécurité sociale alimentaire » si nécessaire en période d'inflation (c'est d'ailleurs l'objet d'un travail engagé avec le Groupe mutualiste VYV pour promouvoir des solutions inclusives et écologiques).
- La cohésion sociale : que ce soit en matière de « bien vieillir » ou de « petite enfance », nos mutuelles encore, nos associations et fondations sont des actrices incontournables de la solidarité intergénérationnelle et de la cohésion sociale ; dans ces secteurs, le modèle lucratif démontre (encore récemment dans l'actualité) non seulement qu'il est prédateur et adversaire de la qualité du service, mais aussi qu'il fait peser un risque sur l'ensemble des acteurs à cause du sous-investissement et des problèmes d'attractivité qui en résultent.
- L'accompagnement au changement climatique : parmi les quatre scénarios de l'ADEME permettant d'atteindre la neutralité carbone, celui fondé sur les coopérations territoriales est à notre portée grâce à nos réseaux d'acteurs implantés partout, qui peuvent et doivent collaborer, tout en donnant par ailleurs une tonalité nouvelle à l'éducation populaire. Nous allons travailler pour l'ADEME en documentant la place de l'ESS dans chacun de ces quatre scénarios.

Et puis il y a des sujets transversaux comme :

- La gestion de nos données que nous pouvons mieux contrôler si nous les gérons de façon coopérative, et que nous pourrions valoriser selon des règles et un intérêt collectifs.
- Incarner des entreprises et des organisations qui ont su comprendre la nécessité de faire évoluer le monde du travail, ce que j'appelle le « Bon emploi » pour l'opposer au « plein emploi » statistique, qui masque tant de précarité ; agir pour les transitions professionnelles, pour la qualité de vie au travail, sur le partage de la valeur, sur l'intrapreneuriat... en plein débat sur les bas salaires, l'ESS doit être exemplaire.

L'ESS semble la clé d'un avenir désirable, respectueux des hommes et des femmes et de la biodiversité, libéré de la quête sans fin des profits de court terme.

Comment y aller tous ensemble ?

Il n'y a aucune raison d'être timorés au moment où l'ESS manifeste une volonté d'être conquérante. Il faut nous ouvrir et nous organiser pour devenir un espace naturel d'engagement entrepreneurial et militant. Pour accueillir la créativité de celles et ceux qui aspirent à être les acteurs collectifs des nouvelles solutions (c'est le sens du manifeste du 15 mai dernier : appel à toutes les bonnes volontés, dans la clarté). L'ESS doit être la marque de fabrique de « l'agir ensemble » et des « communs » à construire.

Nous avons plus que jamais besoin :

- D'avancer sur le contenu et la cohérence de l'écosystème, de mesurer notre valeur
- De créer notre prospective et de choisir nos priorités ensemble, de construire des alliances
- De valoriser la démocratie et l'engagement, de former des militants et des cadres
- De faire de la présence territoriale de l'ESS un axe déterminant et une clé de notre distinction,
- De réparer enfin, les injustices financières et fiscales dont pâtissent nos modèles.

Car en effet, même si nous sommes des entrepreneurs et des militants soucieux de leur liberté, nous avons toujours des attentes vis-à-vis des pouvoirs publics.

Les priorités du plaidoyer pour l'année de travail

Les choses peuvent être dites simplement : 10 ans après la loi ESS, il faut engager la deuxième phase du développement de l'ESS, et nous avons besoin des pouvoirs publics pour cela. Parce que nous avons besoin de soutien financier, certes, mais surtout parce que nous avons besoin d'une politique publique de l'ESS.

- Faire adopter une loi de programmation des moyens de l'Etat

La loi ESS est une œuvre législative majeure : qui fait école dans le monde, qui a contribué à légitimer l'ESS comme objet de politiques publiques, et qui définit l'ESS à partir d'un périmètre salué des acteurs. En revanche, le consensus des acteurs de l'ESS s'est forgé dans le cadre de l'évaluation de la loi par le CSESS. Celle-ci a souligné que les objectifs de développement de l'ESS fixés par le législateur n'ont pas été atteints, faute de moyens budgétaires suffisants (20 millions, dont plus de 50% dédiés au financement du DLA). C'est pourquoi nous demandons l'adoption d'une loi de programmation permettant de remédier aux difficultés de financement de l'écosystème, de disposer enfin d'une vision pluriannuelle, et de doter enfin l'État central de moyens suffisant pour développer l'ESS. Cette stratégie de développement doit de plus s'appuyer sur une réelle inter ministérialité permettant d'identifier les autres enveloppes budgétaires étatiques pouvant être dédiées à l'ESS. Elle doit aussi s'appuyer sur un mandat clair et plus ambitieux pour les banques publiques que sont la Banque des Territoires et la Banque Publique d'Investissement dans le financement de l'ESS.

- Légitimer notre écosystème collectif pour développer l'ESS

Car il faut bien reconnaître que notre écosystème d'accompagnement dédié aux entreprises et organisations incarné par les CRESS est insuffisamment compréhensible pour les acteurs, et terriblement sous financé. L'émergence d'une fonction Accueil-Information-Orientation (AIO) des CRESS, en cohérence avec les missions légales des CRESS issues de la Loi du 31 juillet 2014, fonction qui revient à « aiguiller » de manière qualifiée les porteurs de besoins vers le bon interlocuteur, apparaît comme essentiel à l'avenir du développement de l'ESS. Néanmoins, son bon déploiement se heurte à un sous-financement étatique et à un financement inégal de la part régions. C'est pourquoi nous demandons dès le PLF 2024 un financement de l'Etat central de l'AIO des CRESS à la hauteur des besoins rencontrés par les acteurs sur le terrain. La mise en place de cette fonction est une des conditions de réussite de l'accès des entreprises de l'ESS tant aux programmes de droit commun (par ex : France 2030) qu'aux outils de soutien plus ciblés. Enfin, la situation des CRESS ultra-marines doit être traitée avec attention ; nos compatriotes d'outre-mer subissent souvent plus durement les effets du dérèglement climatique comme on le voit à Mayotte notamment ; je salue le travail de la Délégation nationale à l'outre-mer en ce sens.

- France 2030

Faute d'intermédiaire facilitateur à l'instar du rôle joué par les réseaux consulaires par exemple et en raison d'un signalement insuffisant de l'ouverture des AAP aux entreprises de l'ESS, France 2030 ne trouve pour l'instant pas ses cibles dans l'ESS. Une vision stratégique de la place de l'ESS dans le cadre de ce programme d'investissement reste à définir, de même qu'une réflexion sur l'adaptation des AAP à l'ESS ou encore des thématiques comme l'innovation sociale ou la sobriété.

- La constitution d'un fonds de conversion

La constitution d'un fonds de conversion aurait pour but d'encourager et d'accompagner la transformation d'entreprises privées lucratives qui le souhaitent vers l'économie sociale et solidaire (notamment via le statut des sociétés commerciales de l'ESS) et ainsi d'accélérer la transition avec un renforcement de l'investissement dans l'ESS et un soutien à l'ingénierie de transformation pour adapter ces entreprises aussi bien en termes de propriété, de capitalisation, que de gouvernance.

- Poursuivre la réflexion sur les pratiques au sein de l'ESS et la redevabilité de nos structures

J'ai enfin la conviction que nos entreprises ne peuvent plus faire l'économie de la démonstration de leur utilité sociale, et de leur prise en compte des grands enjeux de notre temps, jusque dans la redirection écologique de leurs modèles économiques. Les outils à notre disposition en termes de reporting, d'évaluation, de révision, ne sont sans doute pas

adaptés pour parler au grand public qui veut mieux connaître et soutenir l'ESS. ESS France enclenche dès à présent un travail en profondeur sur le sujet qui doit nous permettre de mieux qualifier nos engagements.

- **Placer l'ESS au cœur des planifications**

Les modèles de l'ESS sont pionniers de la transition écologique car les contributions de l'ESS en matière de transition écologique sont nombreuses (mobilité, énergie, réduction des déchets, alimentation durable...). Mais ces structures ont besoin de cadres réglementaires favorables et d'un accroissement du soutien financier étatique pour poursuivre leur développement et prendre toute leur part à la planification écologique en cours de définition. Ces mesures sont d'autant plus urgentes que la concurrence des modèles du lucratif qui développent des activités de seconde main s'accroît face à nos structures de l'ESS.

- **Suivi de la recommandation du Conseil de l'Union européenne sur le développement des conditions cadres de l'économie sociale**

Vous le savez, l'ESS est dans un moment historique pour sa reconnaissance européenne et internationale – et la France avec sa loi a joué un grand rôle. Le projet de recommandation de la Commission européenne est ambitieux et reprend de nombreux éléments législatifs, de politiques publiques et de dispositifs de l'écosystème français en faveur de l'ESS. Mais ce projet, auquel ESS France a beaucoup contribué avec Social Economy Europe, est encore trop centré sur les activités d'inclusion sociale et d'accès au marché, ne permettant pas de considérer et de soutenir à sa juste mesure l'ESS dans son impact dans le développement économique, industriel et local. Il faudra encore pousser en ce sens, avec l'aide du gouvernement Français (je sais que nous pouvons compter sur l'actuel gouvernement espagnol), et de ce fait faire reconnaître nos entreprises dans le droit européen.

Conclusion

Le **Mois de l'ESS 2023** approche, nous organisons son lancement, à Paris, le 6 novembre prochain, et nous le clôturerons aux Journées de l'Economie Autrement à Dijon les 24 et 25 novembre. Et vous aurez dans ce cadre très prochainement l'occasion de découvrir la nouvelle édition de « l'Atlas de l'ESS ».

Puis c'est une « **année de l'ESS** » qui s'ouvrira en 2024 :

Elle débutera par le forum national de l'ESS qui aura lieu du 30 janvier au 1^{er} février 2024, qui constitue une formidable vitrine des initiatives de l'ESS dans les territoires.

Nous organiserons également le Congrès des 10 ans de la loi ESS, le 12 et 13 juin 2024, qui permettra de célébrer les 10 ans de la loi tout en traçant collectivement une feuille de route collective pour l'ESS.

(remerciements)